



# CTR DSNJ

du 6 décembre 2021

La délégation **FO DÉFENSE** est représentée en présentiel par Corinne **Friper**, Pascal **Zeil** et en visio par Chantal **Tartivel**, Dominique **Bertrand** et Christel **Scheid**.

Lecture des déclarations liminaires (*voir ci-après DL de FO*).

## Introduction du Général

Nous avons maintenu le cap malgré la pandémie. Notre mission, je le rappelle est de maintenir le lien entre les jeunes et notre armée. Notre activité est rentrée dans le champ essentiel de ce pays.

Nous avons tous tenus la ligne qui consistait à éviter d'exempter le plus grand nombre de jeunes à la JDC.

Notre rôle est désormais reconnu au ministère des armées, à tous les échelons ministériels, au chef d'état-major et également en interministériel.

Nous sommes actuellement en JDC adaptée. J'ai fait le choix de nous positionner au niveau 4, il y a quatre niveaux retenus par l'éducation nationale dans la gestion de la pandémie.

J'ai préféré me mettre au niveau 4, c'est en fait la dernière étape qui n'est pas obligatoire mais que j'ai voulu mettre en œuvre c'est le fait de disposer de boîtiers détecteurs de CO2 (qui sont en cours d'acheminement, commandés cet été). Normalement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les salles JDC disposeront de boîtiers (commande de 200).

**FO DÉFENSE** se félicite de ces annonces mais reste vigilante sur les conditions de travail. Les personnels commencent sérieusement à être fatigués par ces demies-JDC où la sur-convocation ne cesse de grandir.

## ■ Éléments de cadrage SNU 2022 – Phase 1

L'objectif gouvernemental est d'accueillir 50 000 jeunes volontaires de 15 à 17 ans sur l'ensemble du territoire français en réalisant 3 sessions de cohésion au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : 15 au 25 février (4000 jeunes), 12 au 14 juin, 3 au 15 juillet. La DSNJ est dans l'attente de connaître la liste des centres SNU.



La DSNJ va sortir un nouveau document (VADEMECUM actualisé) concernant la formation et l'entraînement des animateurs et intervenants.

La directive JDC est en cours d'élaboration en collaboration des ESNJ et des CSNJ OM.

➤ Intervention du Général :

« La DSNJ n'a pas de retour chiffré sur le volume d'inscrits pour la session de février. Pourquoi n'a-t-on pas de retour chiffré parce que la DSNJ ne s'occupe plus de l'instruction des jeunes.

Les personnels me posent souvent la question sur le SNU, mais je ne suis plus à la manœuvre sur le SNU.

Aucune consigne n'a été donnée ni aux ESNJ ni aux CSNJ concernant la mobilisation des agents pour ce premier séjour de cohésion.

Le SNU n'est pas le centre de gravité de la chaîne, c'est important mais pas essentiel.

Les décisions sont prises autour de la JDC.

Pas de visibilité sur la montée en puissance du SNU, pas programmé.

On ne modifie pas l'équilibre de la chaîne par rapport au SNU.

La DSNJ prépare la JDM.

Les agents qui ne sont pas à l'aise avec la JDM seront formés car par la suite pour la JDC modernisée, il faudra être à l'aise car il n'y aura plus d'interaction.

C'est pourquoi, on a avancé la formation des primo formateurs de la JDC modernisée car la JDC modernisée supposera d'être à l'aise pour poser des questions aux jeunes, relancer le débat ».

**FO DÉFENSE** retient et remarque que le SNU n'appartient plus à notre chaîne, seule la JDM nous intéresse et en sommes acteurs.

Le Directeur a bien appuyé sur le fait que la JDC modernisée est notre paquebot avec 750000 jeunes à bord comparé au SNU 50000.

## ■ Bilan d'activité 2020/2021

Deux ans d'évolution constante et permanente réalisée de façon remarquable par l'ensemble des agents de la chaîne. Cela s'est traduit par une évolution du rôle des encadrants avec une JDC EL avec écoute aux usagers et service d'assistance téléphonique mais aussi pour la JDC A beaucoup moins de temps pour gérer les entretiens individuels, des emplois du temps très tendus avec tout ce que cela implique d'adaptation de la part de nos encadrants

En termes de comparaison du dispositif, pour faire simple, plus la JDC est courte plus le taux de satisfaction est élevé plus le taux d'intérêt défense est bas.

Lutte contre l'absentéisme : systématisé l'appel téléphonique à J-3, sur convocation différenciée matin/après-midi, relance des convocations papiers.

La DSNJ va mettre en œuvre sur le Nord-Ouest à partir de janvier 2022 en expérimentation l'envoi de SMS de masse à 3 jours de l'échéance.

Si cette expérimentation est satisfaisante on verra si on peut la généraliser à l'ensemble.

La JDC en 2022 : il n'y aura pas plus de JDC en 2022 qu'en 2019. Les JDC A seront maintenues jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022. La JDC modernisée prendra la suite.



COMPTÉ RENDU

## ■ La JDC modernisée

La JDC modernisée, c'est une modernisation ce n'est pas une révolution. Les messages restent ceux du code du service national, on délivre les mêmes messages, on change juste la façon de les délivrer, on en profite pour simplifier le vocabulaire puis on actualise les supports de cette JDC. Ce sont des postures pédagogiques un peu plus diversifiées et d'interactivité. Le jeune devient acteur de sa JDC.

Il y a un gros impact sur l'animateur et un impact plus limité sur l'encadrant.

Les supports pédagogiques de la JDC modernisée sont en cohérence avec ceux que l'on met en œuvre lors de la Journée Défense Mémoire. Ce qui garantira lorsqu'un agent fera de la JDC modernisée sera un entraînement pour la JDM.

Refonte de l'emploi du temps : objectif d'enchaînements des trois modules militaires, et en reportant après les modules IJC ce qui implique que les tests DDL se feront le matin. Donc application du service national qui précise qu'à la fin des formalités administratives, il n'y a plus d'accueil des retardataires.

Le rôle des encadrants va changer donc formation des encadrants de façon à avoir dans les CSNJ des formateurs d'encadrants au fait des méthodes pédagogiques et des procédés à utiliser face aux jeunes ; Cette formation de formateurs d'encadrants devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## ■ RITN (Réfèrent Innovation et Transformation numérique)

À ce jour, en 2021, il devait y avoir un réseau de 10 RITN (Angers, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Paris, Rouen, Strasbourg et Versailles), dans les faits il y en a que huit car Rouen et Versailles n'ont pas encore de RITN.

En 2022, on aura 7 RITN supplémentaires (Brest, Creil, Dijon, Perpignan, Poitiers, Toulouse, Varcès).

Rappel que le poste de RITN est un poste de transformation d'emploi, de catégorie C requalifié en catégorie B.

Qu'est-ce qu'un référent innovation transformation numérique dans un CSNJ : c'est une personne volontaire qui n'est pas du tout un référent métier ni un technicien ni un correspondant Marianne.

**FO DÉFENSE** se félicite que ces postes soient reconnus en catégorie B mais déplore la perte d'un poste de catégorie C alors que nos CSNJ sont en tensions constantes.

## ■ CIA

Une disposition nouvelle : application de la fongibilité par niveau pour tous les corps et non plus aux seuls AAE/ICD.

Principe d'attribution identique à tous les corps et similaire à 2020.

901 agents dont 58 agents en temps partiel ont bénéficié d'un CIA classique.

**FO DÉFENSE** reconnaît une plus-value pour chaque agent mais le CIA n'est qu'une prime et cette façon de rémunérer au mérite n'est pas dans notre ADN. Transformer cette même prime en points d'indice serait beaucoup plus opportun.



COMPTÉ RENDU



## ■ Clause de revoiture

La clause de revoiture consiste à une revalorisation du montant de l'indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise (IFSE) attribué aux fonctionnaires. Pour 2021, tous les fonctionnaires de tous les corps qui n'ont pas changé de fonctions pendant une période de 4 ans et dont les compétences sont jugées satisfaisantes ont bénéficié de cette clause.

## ■ Télétravail

Il y a 791 agents à la DSNJ qui bénéficient du télétravail, en tête des motivations, 39% estiment avoir une meilleure qualité de vie.

**FO DÉFENSE** ne peut se contenter de ces chiffres car chaque agent devrait bénéficier de beaucoup plus de télétravail (voir notre Déclaration liminaire).

## ■ Actualisation des fiches de poste

Une participation à la JDM formalisée dans les missions annexes avec la mention de l'animation du module mémoire « explique moi une cérémonie ».

Une mention de la contribution aux politiques de jeunesse formalisée dans les missions annexes en application du plan Ambition Armées-Jeunesse.

Une des spécificités de la fiche de poste : ajout de l'aptitude obligatoire à la conduite de véhicules cat B notamment.

Les agents actuellement en poste ne devraient pas être impactés.

**FO DÉFENSE** a participé ardemment à l'élaboration de ces fiches de poste afin d'être au plus juste dans notre cœur de métier d'éviter les dérives.

## ■ Conclusion

**Un Comité Technique de Réseau sans grande surprise, ni grandes annonces si ce n'est que le SNU n'est plus la priorité de la chaîne SN.  
Nous resterons vigilants sur l'avenir et sur toutes les évolutions.**

Paris, le 27 décembre 2022



# Comité Technique de Réseau DSNJ

du 6 décembre 2021

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-nous de prendre en considération l'acceptation par vos services de notre demande concernant la tenue en présentiel de cette instance.

Ce fut compliqué, parfois incompréhensible, mais avec la collaboration de vos services nous sommes parvenus à trouver une solution quasi acceptable, et surtout faire comprendre notre surprise de voir l'ensemble des autres CTR ainsi que le CTM en présence de la ministre se tenir en présentiel et pas le CTR de la DSNJ.

Ce rendez-vous de dialogue social est important, et il vous appartient, Monsieur le Directeur, de le faire vivre dans les meilleures conditions.

Depuis notre dernier comité technique de réseau, l'instruction relative à la mise en œuvre du télétravail au sein de la DSNJ a fixé les modalités pour l'attribution de jours fixes ou flottants par semaine, par mois ou année à raison de 3 jours au plus pour une autorisation hebdomadaire et d'un maximum de 12 jours pour une autorisation mensuelle.

Le SHD (Supérieur Hiérarchique Direct) reçoit l'agent désireux de télétravailler et ils fixent, ensemble, le rythme de télétravail tout en respectant les nécessités de service si particulières dans notre chaîne.

Or, force est de constater, que les SHD n'ont pas dû être sensibilisés à ces modalités de travail, et d'un CSNJ à un autre, on relève des incohérences, des disparités, voire même des jours de télétravail imposés par les chefs de service dès lors que l'agent a indiqué sa volonté de télétravailler.

Il nous paraît particulièrement inacceptable que dans un CSNJ, les agents reçoivent un planning et découvrent qu'ils sont en télétravail, tel ou tel jour de la semaine ou du mois sans qu'aucune concertation n'ait eu lieu avec son SHD.

L'instruction du 26 Juillet 2021 fixe les modalités de notre chaîne pour le télétravail ; comment peut-on accepter de tels agissements alors que l'épisode épidémique n'est toujours pas endigué ?

De plus, certains SHD outrepassent leur fonction en rappelant que l'agent se servant de son téléphone personnel, pour contacter les administrés, est susceptible d'être contrôlé par sa hiérarchie afin d'en consulter l'utilisation !

Cette initiative hasardeuse est totalement contraire au droit. Doit-on en référer au Tribunal Administratif ?



La JDC en ligne, la JDC-A, la JDC modernisée, la JDM, chaque jour, notre chaîne s'adapte et se modernise aux aléas des événements et des volontés politiques.

Les agents de catégorie C (malgré ces incessants changements) répondent toujours présents et prouvent, par leur professionnalisme, la qualité de leur travail au quotidien. Comment ne pas les récompenser même s'il serait utopique que tous soient catégorie B, mais à minima une revalorisation de leur régime indemnitaire (RIFSEEP) au groupe 1 doit être envisagé, sans délai, afin d'endiguer un éternel turn-over mettant nos missions en danger.

Il y a des SNU qui sont organisés la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet 2022, avec une reprise des JDC début septembre. Nous vous demandons une attention particulière pour permettre aux agents de pouvoir poser leur congé et surtout les récupérations, en temps et en heure, puisque, comme vous le savez, les récupérations doivent être liquidées à la fin de l'été.

FO Défense a recensé un certain nombre d'ouvrier de l'état. Nous demandons à la chaîne du Service National d'exprimer les besoins en ouverture de groupe aux ATE, ce qui apparemment n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons relevé lors du dernier CTR, les ouvriers d'état de notre chaîne ne peuvent pas progresser correctement.

Pour conclure, cette chaîne se réinvente au gré des pouvoirs politiques, au cœur de la jeunesse, pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Malgré toute ces évolutions et du climat incertain, lié à la pandémie, chaque jour, les personnels sont aux rendez-vous de toutes les missions qui leur sont données et n'ont jamais failli à leurs devoirs.

Encore une fois, une reconnaissance ne serait pas démeritée.

Nous vous remercions pour votre attention.

